

Avis du CESE sur la programmation budgétaire du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Gérard Aschieri : « Je crois que nous pouvons nous féliciter d'avoir anticipé en préparant un avis sur la recherche qui sera soumis au vote en septembre ; car le travail ainsi réalisé nous permet de répondre à la saisine gouvernementale avec un texte de qualité. Et nous devons en remercier la rapporteure et l'administration de la section qui ont travaillé efficacement dans des conditions difficiles.

En effet alors que le projet de LPPR était annoncé dès le début de l'année il a fallu attendre le mois de juin pour que son texte soit rendu public et que les consultations soient menées à la hâte, dans des conditions contraires à ce qu'on peut attendre d'un dialogue social et d'un dialogue civil sérieux.

Représentant de la FSU je trouve que cela s'apparente à un inadmissible coup de force et la raison de cette hâte est sans doute la volonté de passer outre l'avis largement majoritaire de la communauté de la recherche.

Celle-ci est en attente d'une politique qui rompe avec celles qui ont conduit à un décrochage de notre recherche par rapport à d'autres pays ; or elle est confrontée à un projet qui, en dépit de quelques améliorations ponctuelles, n'est pas à la hauteur des besoins et qui en fait conforte les choix qui ont conduit à des impasses.

Pour répondre aux besoins de la société, aux défis qui nous attendent, aux risques que met en lumière la crise sanitaire mais aussi pour être attractive, notre recherche a besoin de financements importants qui rattrapent son retard et la mettent au niveau des pays les plus avancés ; elle a besoin d'ambition ; elle a besoin de confiance et de liberté. Les personnels de la recherche ont besoin de stabilité et non de formes inédites de précarité, de travail collectif et non de concurrence permanente ; ils ont besoin d'un environnement de travail de qualité, de reconnaissance de leur qualification et de leur travail par une vraie revalorisation.

Le projet d'avis dont nous débattons - et encore plus celui qui sera soumis au vote en septembre- le montre et il trace les grandes lignes de ce qu'il faut faire :

- d'abord un effort d'investissements massifs ;
- ensuite le nécessaire rééquilibrage entre financements sur appels à projet et dotations de base qui doivent être considérablement augmentées ;
- troisièmement la demande de recrutements massifs de titulaires, d'une revalorisation significative et le refus du développement de la précarité ;
- enfin - et c'est important - l'affirmation qu'il est indispensable que l'investissement dans la recherche s'accompagne d'un financement de la mission d'enseignement des universités à la hauteur des besoins.

C'est donc sans hésitation que je voterai ce texte. »